

Le Ministre d'Irlande échappa à un attentat

Celui-ci avait été conçu avec une rare audace

Dublin, 4. — M. Joseph Mac Grath, ministre du Commerce de l'Etat libre d'Irlande, a échappé hier, à un attentat conçu avec une rare audace.

Alors que plusieurs membres du gouvernement conféraient hier matin dans une salle du ministère, deux jeunes gens se présentèrent à la porte du bâtiment en déclarant qu'ils avaient une lettre à remettre à son des ministres présents.

A peine introduits dans la salle, ils tirèrent chacun un revolver de leur poche et s'adressèrent brusquement à un fonctionnaire ressemblant à M. Mac Grath, ils s'écrièrent : « Vous êtes bien Mac Grath ? »

Mais s'apercevant à cet instant même de leur erreur, ils bondirent vers la porte et disparurent. La scène avait été si imprévue et si rapide qu'il fut impossible de retrouver les deux audacieux agresseurs.

Dans une note officielle, le gouvernement de Dublin déclara que des pourparlers soient engagés avec les chefs des insurgés, en vue de la conclusion d'un armistice.

On va commencer le rapatriement des Français morts en Allemagne

Meyence, 4. — On a annoncé qu'on venait de procéder à l'exhumation de 600 corps de soldats français, qui reposaient dans le cimetière de Gleiften, dans la province de Hesse-Nassau, et qui vont être dirigés sur la France, où les autorités militaires les inhumeront dans le lieu de leur future sépulture.

On a annoncé, en outre, que les corps des soldats français résidant actuellement dans les cimetières de Francfort seront également prochainement exhumés et ramené en France.

Pas de crise ministérielle en Belgique

Bruxelles, 4. — La nouvelle de la démission du Cabinet Theunis, annoncée comme imminente à la suite des incidents provoqués par la question de la flamandisation de l'Université de Gand est démentie.

« L'Etoile Belge » dit aujourd'hui que M. Theunis a déclaré à son entourage spécial à Paris que le renouvellement de la démission prochaine est tout à fait inexécutable.

Un coup de grisou blessa trois mineurs

Macon, 4. — Un coup de grisou s'est produit dans la mine des Thelots, commune de Saint-Forgues. Un ouvrier mineur alluma un briquet dans une galerie, lorsqu'une terrible explosion se produisit, projetant violemment à terre les trois mineurs travaillant dans la galerie.

L'écroulement s'étant heureusement localisé à cette travée, il fut relativement facile de retirer les mineurs blessés des décombres. Ce sont les mineurs André Bonnet, grièvement blessé, Jean Petit et Labonde, qui portait de multiples brûlures de la face, qui furent évacués à l'hôpital de Macon.

D'autres écroulements plus considérables eurent à craindre, la descente dans les puits a été rigoureusement interdite.

Une passerelle tomba dans une rivière

New-York, 4. — De nombreux spectateurs regardaient hier évoluer d'une passerelle située sur la rivière Coultitz, à Kelsa (Etat de New-York) des bois flottants. La rupture d'une attache de ces troncs d'arbres entraîna la chute de la passerelle, et les spectateurs tombèrent dans l'eau. On dit que 18 personnes ont disparu. Plusieurs automobiles ont été aussi précipitées dans l'eau.

Le nouveau Secrétaire général de la Reconstitution du Nord s'installera aujourd'hui

M. Ségula, le nouveau secrétaire général de la Reconstitution du Nord, qui remplace M. Caméau, nommé secrétaire général de la Préfecture du Nord, est arrivé hier à Lille. Il sera installé officiellement aujourd'hui vendredi, à 10 h. 30, dans ses bureaux, rue Saint-Bernard.

Exclusions et démissions dans le Parti Communiste

Les exclusions et les démissions sensationnelles qui viennent de se produire ou d'être prononcées à Paris dans le Parti Communiste ont leur écho dans le Nord.

Nous apprenons qu'un réunion du Comité directeur général L. Brodel, ex-secrétaire fédéral du Nord, a été exécuté ainsi que sa section de St-André-Lille.

D'autre part, Me Delvalle, de la section de Béthune a démissionné.

On annonce que d'autres défections suivront.

Le Réveillon coûta cher à l'Américaine

Après avoir été chloroformée, elle fut volée de 6 millions de bijoux

New-York, 4. — On signale que la femme d'un milliardaire américain de Buffalo, Mme Schoenkopf, vient d'être victime d'un mystérieux attentat, qui a causé une vive sensation à New-York.

Mme Schoenkopf, qui réside depuis quelque temps à l'hôtel Ritz, était allée visiter lundi soir en compagnie de plusieurs amis, le studio d'un peintre, M. Carman, situé dans la 52e rue, près de la 5e avenue. La soirée fut gaie, comme il convient dans la nuit de la Saint-Sylvestre. On fêta l'arrivée de l'an neuf et, aux premières heures du jour, on se sépara. Un peu plus tard, Mme Schoenkopf fut découverte, évanouie, dans son appartement. Elle avait été chloroformée et que les auteurs de cet attentat lui avaient dérobé ses bijoux, évalués à 6.500.000 francs environ.

Le peintre Carman, qui s'était lié il y a quelques temps, avec les époux Schoenkopf et les avait accompagnés, l'été dernier, au cours d'un voyage en Europe, a été mis en état d'arrestation. Un mandat d'arrêt a été lancé, en outre, contre deux autres personnes, complices supposés du peintre, sur qui pèsent de lourdes charges.

La mystérieuse disparition d'un garçonnet de Doullens

Amiens, 4. — Une enquête est ouverte sur la mystérieuse disparition d'un jeune garçon de 10 ans, Henri Camus, dont les parents habitent rue du Bourg à Doullens.

Le 23 Décembre, au soir, Mme Camus avait envoyé son enfant retrouver son père qui travaillait près de la maison familiale. D. puis, on n'a plus revu le garçonnet. Une enquête est ouverte.

Les pièces d'argent abondent en Angleterre

Les banques anglaises ne savent plus où mettre les pièces d'argent qui s'accumulent dans leurs coffres-forts. La crise qui a suivi l'armistice a fait émettre 100.000 tonnes de pièces d'argent de plus qu'en temps ordinaire. Actuellement, ces pièces rentrent dans les banques, car les besoins de la circulation sont devenus presque normaux. Certaines parties des caves de la Tour de Londres ont été réquisitionnées pour contenir les caisses pleines de pièces blanches.

A l'aide d'une famille malheureuse

NOUVEAUX ENVOIS

Nous avons encore reçu à l'adresse de Mme Vve Caffier, au nom de qui nous remercions ces nouveaux donateurs.

Bellefleur, 79, avenue du Mont-Camp, à Lomme, 20 fr. ; Après un chèque d'un Lillois de Saint-Eloi, 17, rue de Valenciennes, 10 fr. ; Souscriptions de plus qu'en temps ordinaire. Actuellement, ces pièces rentrent dans les banques, car les besoins de la circulation sont devenus presque normaux. Certaines parties des caves de la Tour de Londres ont été réquisitionnées pour contenir les caisses pleines de pièces blanches.

Pour les Agriculteurs du Nord

PRIMES A LA CULTURE DU BLE

Sur avis conforme de M. des Rotours, rapporteur de la Commission des Régions libérées à la Chambre, celle-ci vient d'émettre, à l'unanimité, un avis favorable à la proposition de loi tendant à allouer pour 1922 et 1923, des primes aux surfaces enssemencées en blé, méteil ou seigle, dans nos départements dévastés.

« Il est bien évident, fait observer le rapporteur, que les terres n'ayant pas été cultivées jusqu'à ce jour sont celles qui ont le plus souffert du fait de la guerre. Il serait injuste que ceux qui les remettent avec peine en état de productivité soient privés des avantages accordés à ceux qui furent moins éprouvés ».

La prochaine session des Assises du Pas-de-Calais

La première session de l'année 1923 de la Cour d'Assises du Pas-de-Calais, s'ouvrira à Saint-Omer le lundi 12 mars prochain, sous la présidence de M. Wiot, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

Le Journal Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Pour le Championnat de France

Le Football Club Rouennais à Lille

Dimanche prochain à 13 h. 45 se disputera un des matches les plus intéressants de la Coupe de France, sur le terrain de l'Olympique Lillois.

Il mettra aux prises le Football-Club Rouennais et l'Union Sportive de Dunkerque-Malo.

Nous reviendrons sur les performances de ce dernier club et aujourd'hui, nous nous bornerons à donner les scores de cette année de Football-Club Rouennais.

Ce n'est que difficilement que l'Olympique Lillois réussit à prendre le meilleur sur lui à Lille, après un match nul à Rouen, mais par contre, il a battu l'Union Sportive Quillévillaise et en Championnat, réussit le match nul contre Le Havre Athletic Club ; dans le tournoi du jour de l'An, il a été vainqueur de Portsmouth F. C. et de Urania de Genève.

Son équipe sera la suivante : But, Barnes. — Arrières, Samuël, Coulin. — Demis, Morel, Marquet, Blazot (captaine). — Avants, Potel, Bachelet, Witty, Petit, Renaux.

Boxe

Le Gala du Palais-Rameau à Lille

Un match de lutte franco-italien mettra aux prises dimanche 7 janvier, au stade sportif de Lille, le champion d'Italie Giuseppe MASSETTE et le champion français BERTHOD.

La partie « boxe » du programme comportera 5 combats en 10 rounds de 3' qui doivent donner toute satisfaction aux amateurs. En premier lieu, les poids moyens Franck BRISCOL, de Valenciennes et MICHAUD, de Tourcoing, doivent fournir un combat étonnant. On sait la belle forme de MICHAUD, qui vient de revivre au Roubaixien Déjàghère le titre officiel de Champion du Nord-Ouest à Franck BRISCOL, on se rappelle l'étonnante facilité avec laquelle il se débarrassa de l'italien Massette l'an dernier, à l'Hippodrome Lillois.

Le match BRISCOL-MICHAUD procurera des émotions. Ces deux hommes sont puissants, scientifiques. Ils appartiennent à la race des « chreurs ». Dans ces conditions, il est à prévoir que le combat se terminera avant les limites.

Dans les poids plumes, le choc Destillon-Boitard, présentera d'autant plus d'intérêt que Destillon vient de battre Alverat à Paris. Nous en reparlerons.

Rappelons que la location pour le Gala Sportif de dimanche est ouverte au Palais-Rameau à Lille, tous les jours de 13 à 19 h.

Les Dommages de guerre

ON RECLAME L'AFFICHAGE

Une certaine de députés, parmi lesquels nous voyons figurer Basy, Bernard, Ingheles, Cadot, Couteaux, Delory, Léon Escoffier, Raoul Evrard, Ferrand, Georges Barthélémy, Goniaux, Georges Richard, Lieba, François Lefebvre, Alfred Maës, Plet, Ringuier, Saint-Venant, viennent de déposer une proposition de loi demandant l'affichage des dommages de guerre réclamés par chaque sinistré.

« La rapidité avec laquelle il a fallu procéder pour la reconstitution des Régions libérées, dit l'exposé des motifs, a fait que le contrôle, souvent insuffisant, ont permis que certains dommages ont été surelevés.

« Le meilleur moyen de parler à ces différents propriétaires est de permettre au public d'établir une proposition de loi sur les sommes réclamées. Seul, l'affichage de ces dommages, réclamés par chaque sinistré, à la valeur de 1914, serait susceptible de mettre en lumière certains abus que le secret professionnel, qui couvre la loi sur les dommages de guerre, a jusqu'ici laissés dans l'ombre ».

Pour ces raisons, les signataires de la proposition de loi ont déposé le texte suivant, renvoyé à l'examen de la Commission des Régions libérées :

« Pour tous les sinistrés, de quelque catégorie qu'ils soient, le montant des dommages de guerre déclarés par eux, tant à leur insu, que pour toute association industrielle, commerciale ou financière qu'ils représentent, sera affiché pendant un mois à la porte des Mairies du lieu de sinistre et de celui de la résidence, ou de ses résidences s'il en a plusieurs. La présente loi est applicable pour tous les sinistrés bénéficiaires de la loi du 19 avril 1919, dont les dossiers ont été régulièrement établis, qu'ils soient solutionnés ou non ».

Pour la Coupe de France

L'Olympique Lillois à Amiens

C'est un adversaire extrêmement dangereux que l'Olympique Lillois va rencontrer à Amiens.

En effet, l'Association Sportive Amicale s'est enrichie cette année, de plusieurs joueurs du G.A.P., qui n'ont pas voulu suivre l'ancien Club, Champion de la Ligue de Paris dans sa fusion avec le Gallia.

Les résultats sont là, d'ailleurs, pour affirmer que ce Club qui a comme gardien de but Bonnet, un international Goal-Keeper, a réussi d'excellentes performances cette saison. Il a, vité, notamment en échec, Ghosy, les Saluses, Witty et il a battu le Club Français par 1 à 0.

C'est dire que la tâche des Champions du Nord ne sera pas aisée sur le terrain d'Amiens.

Ainsi, l'Olympique Lillois fait-il appel à tous les Supporters, pour venir encourager ses joueurs Dimanche prochain dans la Capitale de la Picardie.

Le Club Sportif de Chambly à Lille

Cette Société, invitée par l'Association Sportive Lilloise à disputer deux matches de football au cours de la saison, a décidé de venir le Dimanche 7 Janvier.

Ces parties se joueront sur le terrain du Stade Militaire-Espanade ; les équipes II commenceront à 13 heures précises pour permettre de disputer le match des équipes premières à 14 h. 30.

Le Club de Chambly, amène ses deux équipes au complet pour cette rencontre et elles sont animées du désir de vaincre les Lillois ; elles sont d'ailleurs accompagnées de 30 Sociétaires qui se chargeront de les encourager sur le terrain.

Il faut espérer que le public assistera en grand nombre à cette rencontre, surtout si le temps veut se mettre de la partie.

Hippisme

Courses à Vincennes

JEUDI 4 FEVRIER

1re Course. — J. Théodora (Christen), g. 125,00. 2e Course. — J. Topaze (E. Picard), p. 11,30. 3. Turcotte (Riad), g. 12,50.

3e Course. — L. 705 ou lard (De Waziers), g. 20,00. 4. 2007 (Th. Monseur), p. 16,00.

4e Course. — 1. Réjane (Crudd), g. 22,50. 2. 1350. 3. 2. Rot de Thulé (Masson), p. 20,00. 3. Hully (Courade), p. 25,00.

5e Course. — 1. Soumail (H. Picard), g. 100,00. 2. 2307. 3. Raconeur (Verzèle), p. 23,00. 4. Samzette (Guérou), p. 38,50.

6e Course. — 1. Semiramis (Goujeon), g. 133,00. 2. 1100. 3. Sfax (Baloch), p. 38,00. 3. Serbie (Viel), p. 14,50.

7e Course. — 1. Palefort (Masson), g. 25,00. 2. 1250. 3. Ramesse (Tambert), p. 13,00. 3. Question (Souchon), p. 12,00.

Victimes civiles de la guerre

LES DROITS A PENSION

MM. Daniel-Vincent, Pasqual, René Lefebvre, Loucheur, Macarez, députés du Nord, ont récemment déposé à la Chambre une proposition de loi tendant à proroger le délai accordé aux victimes civiles de la guerre ou à leurs ayants-droit en vue de se mettre en instance de pension.

Les auteurs de cette judicieuse et équitable proposition font observer que le délai imparti par la loi du 28 juillet 1921 est trop court et qu'en outre elle n'a pas eu toute la publicité nécessaire. Par suite, des retardataires, victimes de leur ignorance ou d'erreurs administratives commises dans des Mairies doivent être relevés de la forclusion.

La Commission des pensions militaires est saisie de cette juste réclamation et nous sommes persuadés qu'elle se fera un devoir patriotique de lui donner les suites qu'elle comporte.

EN DEUX LIGNES

Bayonne. — Deux bateaux chargés de pierres ont coulé à pic. Un bastinga a été bloqué.

— René Veillet, 41 ans, domest. de ferme s'est pendu à la suite d'une réprimande.

Tunis. — On a trouvé près d'un cimetière le cadavre d'un indigène. Le cou avait été tranché.

Les défonçeurs de coffres-forts

Chez un pharmacien ils déroberent 110.000 fr. mais l'affaire semble étrange

Paris, 4. — Mardi matin, deux des aides de M. Arraut, gérant de la pharmacie de M. Bonpied, 50, avenue de Saint-Ouen, venant prendre leur service, se sont aperçus que l'officine avait été cambriolée.

Le tiroir-caisse, contenant 3.000 fr. était intact mais les deux aides étant montés au 1er étage, où demeure M. Arraut, virent au milieu de la chambre à coucher de ce dernier, le coffre-fort défoncé. Des malfaiteurs avaient retourné le coffre et s'étaient attaqués au fond constitué par une couche de ciment entre deux minces tôles d'acier.

A l'aide d'une pince, ils avaient fait sauter la première toile, brisé le ciment jeté sur le débris sur le lit de M. Arraut et enfin crevé la seconde toile.

A son arrivée, le gérant de la pharmacie constata qu'une somme de 110.000 francs environ avait disparu.

Diverses constatations amenèrent la police à supposer que le cambriolage avait été commis par un familier de M. Arraut. Ce dernier affirma d'abord qu'il ne voyait personne dans son entourage capable d'avoir fait le coup, mais peu après, il se rendit chez un intime et l'accusa formellement. L'ami protesta de son innocence.

Autre complication : M. Arraut ne veut plus convenir maintenant, pour des raisons de lui seul connues, qu'il a été volé.

La publicité des P. T. T.

L'administration des Postes vient de concéder la publicité murale dans ses bureaux. Elle se trouvera empêchée, en conséquence, à l'avenir, de donner suite aux demandes d'affichage gratuit qui pourraient lui être adressées.

Toute demande d'affichage dans les bureaux de poste devra être envoyée désormais au Consortium Français de Publicité, 50 bis, rue Pierre Charron, Paris (VIIIe), concessionnaire.

DERNIERE HEURE

Les pourparlers de Paris sont complètement clos

Paris, 4. — M. Raymond Poincaré aura encore demain des entretiens particuliers avec les délégués Alliés qui sont présents à Paris.

La délégation anglaise doit quitter Paris demain soir et la délégation belge après-demain matin.

Les conversations de courtoisie que M. R. Poincaré pourra avoir avec les chefs des délégations anglaise, belge et italienne ne constitueront nullement la suite des pourparlers de la Conférence de Paris qui a été close ce soir.

Toutes les Délégations Alliées vont partir

Paris, 4. — Le désaccord a porté principalement sur la question des gages ; le gouvernement français s'opposant à accorder à l'Allemagne un nouveau moratorium sans en exiger des gages économiques. Nos alliés belges et italiens adhèrent au même principe. De son côté, la délégation anglaise s'affirma foncièrement hostile à toute saisie de gages estimant cette procédure comme incompatible avec la restauration du crédit de l'Allemagne ; il fut impossible de l'amener à se départir de cette position.

LA JEUNE FILLE QUI PROMET...

Nous avons relaté hier l'arrestation de la jeune Albertine Kerska, 16 ans, servante, sans domicile fixe, inculpée de divers vols ou escroqueries.

Une nouvelle plainte a été portée contre elle par Mme Leclercq, demeurant rue Massillon, 2. Cette personne avait confié à la gamine un dossier qu'elle devait faire réparer et le montant de la réparation, soit 20 francs. La servante avait conservé le tout. Procès-verbal a été transmis au parquet.

ON TROUVE UN OBUS, RUE BASSE

Un agent a constaté qu'un obus avait été déposé dans un terrain de la rue Basse, derrière le bureau d'octroi, sis boulevard de Beaurepaire, 306. L'autorité militaire a été informée et invitée à faire enlever l'engin au plus tôt.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré la nuit précédente, dans l'atelier de chérierie du « Journal de Roubaix ». Il serait dû à une étincelle du foyer qui aurait communiqué le feu aux poussières véhiculées dans les tuyaux d'aérage et d'aspiration des poussières.

Les pompiers se sont rendus maîtres de la situation en un quart d'heure. Les dégâts sont peu importants.

PUPILLES DE LA NATION

M. le Procureur du canton est, rue du Moulin, 180, procédera au paiement de la subvention du 2e trimestre 1923, samedi 6 janvier prochain, de 9 heures à 15 heures, sans interruption.

ROUBAIX

REDACTION : 29, rue Fouvree. Tél. 4-57
DEPOT GENERAL : 42, rue du Bassin

Un beau coup de filet

CINQ ARRESTATIONS DE VOLEURS ONT ÉTÉ OPÉRÉES

M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, agissant de concert avec le service de la sûreté, a fait procéder hier, à la suite d'une enquête difficile, à cinq arrestations.

Une plainte contre inconnu avait été portée au 2e arrondissement, le 2 janvier, par vol. L'exploit avait été pour théâtre le magasin de M. Leroy dénommé « Les Laines », rue du Grand-Chemin, 131. Pour s'introduire dans la place nuitamment, les malfaiteurs avaient gravi à l'aide d'une échelle le mur de la maison donnant dans la cour du Pré-Catelan, et se hissant sur une plateforme provisoire, avaient brisé le carreau d'une fenêtre qui devait leur servir d'accès dans le grenier. De là, ils avaient pu gagner sans peine le magasin, où ils avaient dérobé deux balots de cheviotte bleue en 140 cm, et environ 98 mètres de tissus mélangés à 5 fr. le mètre soit, en tout, 200 mètres environ de tissus, représentant une valeur de 2.500 francs.

SUR LA PISTE DES VOLEURS

Une enquête immédiate avait permis de retrouver deux balots de tissus, abandonnés l'un derrière l'écurie Bulteau, l'autre, rue Favreul, en face de la maison Vermeulen. Aucun indice sérieux ne permettant de suivre une piste ou quelque chance de succès, M. Flament avait saisi la sûreté de cette affaire.

Or, dans la soirée qui avait précédé le moment du vol, deux policiers avaient remarqué, vers 11 heures du soir, Grand-Place (trois individus dont l'allure leur avait paru louche, et dont l'un avait des yeux d'ours, leurs regards se fixant sur Louis Sevin, natif de Roubaix, âgé de 42 ans, manoeuvre et repris de justice bien connu de la police locale et qui n'était plus à Roubaix depuis un certain temps déjà.

Les agents le recherchèrent et ne tardèrent pas à le trouver chez un nouveau domicile. Arrivé à son domicile, il fut saisi avec sa maîtresse Valentine Impers, il était descendu chez les époux Garnotel, rue Bernard, 34, cour Duthy, 24.

Frédéric Garnotel, né à Croix, âgé de 39 ans, journaliste, marié à une divorcée, la femme Vangeersdalle, âgée de 50 ans, a d'ailleurs été condamné précédemment pour fraude, pour port d'arme prohibée et pour complot d'adultère.

TRIOIS PERQUISITIONS

Une perquisition fut aussitôt opérée au domicile des Garnotel, et amena la découverte d'une partie des tissus volés l'avant-veille. Une partie du reste fut retrouvée chez deux autres personnes luyonnaises Vangeersdalle, épouse Deldalle, fille de la femme Garnotel et la veuve Fourmoutier, rue Bernard, cour Soury. Ces deux personnes, interrogées par M. Flament, ont été remises en liberté, toute idée de complicité consciente paraissant devoir être écartée à leur sujet.

CINQ ARRESTATIONS

Quant à Sevin, qui a passé des aventures complètes, il a été maintenu en état d'arrestation pour vol. Sa maîtresse, ainsi que les époux Garnotel ont été écroués sous l'inculpation de complicité par recel. Enfin, un cinquième personnage est venu rejoindre ceux-ci au poste du 2e arrondissement. C'est un nommé Léon Hawk, 39 ans, né à Croix, se disant cultivateur à Lillois, rue de Wambrechies, 26, sur lequel pèsent de fortes présomptions, mais qui n'a toute participation au vol.

Ces cinq individus seront déferés au Parquet de Lille.

LA JEUNE FILLE QUI PROMET...

Nous avons relaté hier l'arrestation de la jeune Albertine Kerska, 16 ans, servante, sans domicile fixe, inculpée de divers vols ou escroqueries.

Une nouvelle plainte a été portée contre elle par Mme Leclercq, demeurant rue Massillon, 2. Cette personne avait confié à la gamine un dossier qu'elle devait faire réparer et le montant de la réparation, soit 20 francs. La servante avait conservé le tout. Procès-verbal a été transmis au parquet.

ON TROUVE UN OBUS, RUE BASSE

Un agent a constaté qu'un obus avait été déposé dans un terrain de la rue Basse, derrière le bureau d'octroi, sis boulevard de Beaurepaire, 306. L'autorité militaire a été informée et invitée à faire enlever l'engin au plus tôt.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré la nuit précédente, dans l'atelier de chérierie du « Journal de Roubaix ». Il serait dû à une étincelle du foyer qui aurait communiqué le feu aux poussières véhiculées dans les tuyaux d'aérage et d'aspiration des poussières.

Les pompiers se sont rendus maîtres de la situation en un quart d'heure. Les dégâts sont peu importants.

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR
PAR JULES MARY

Adapté à l'écran par la firme ECLIPSE

PREMIERE PARTIE

A l'étang du Pré-Noir

Mais tout cela n'arrivait pas jusqu'à ses oreilles.

Au Pré-Noir, quand il passa devant les sombres vitriers s'arrêtèrent de leur jeu musical et se baissant d'un : « Bonjour, Monsieur Villandri ! » auquel il ne répondit que par un « bonjour » à la hâte.

Et il se dirigea droit vers l'habitation. Tout à l'heure, en longeant la rive de l'étang, il a pressé trois Corradin, à che dans les buissons épais, et qui sourit en le voyant. Pour Corradin, tout marche à souhait. Il se sent pas que Régine a pas eu le courage de se rendre au château, qu'au dernier moment elle est venue sur ses pas, prenant un autre chemin pour retourner aux Basses-Bruyères. Il est allé lui-même, le soir où il a la certitude que Julien surprendra Régine chez Marjory. Il n'avait pas l'espérance.

Et il s'aperçut que l'écho et la nouvelle bruyante, comme une bête, l'attirait. Il se dit que ce drame qu'il a joué n'est pas fini, qu'il commence à peine, et qu'il ne croit pas que les péripéties en seront ter-

Et riant doucement, riant avec tristesse, le banquier disait :

« Voici les créances de la Banque Fourrier-Jadot et celles du Crédit de Paris... Voici les créances de la maison Liverdun, et celles de Philozon, que j'ai eu beaucoup de peine à racheter, et celles des Brunner-Becker, qu'on m'a cédées sans discussion, et celles de Rinalder, qui m'a consenti de recevoir ce qu'il lui était dû. Et le corneille, celle qui se recroqueville près de la bûche du coin, qui ne peut venir le prendre feu, c'est la plus importante de toutes, celle des électriciens Brouot... Ainsi donc, Julien, vous n'avez plus de créanciers à redouter... les autres ne sont pas à craindre et ne constituent que de la broutille à laquelle vous ferez face avec aisance. Cet autographe, je ne l'avais point préparé pour vous... le je réservais pour Régine... Je me réjouissais de lui apporter le salut... C'était une surprise... par elle... elle d'un ami... ou d'un père... qui, le jour d'un anniversaire, fait cadeau d'une poupée à son enfant ».

Il en avait trop dit. Ses lèvres n'attendaient pas cadencées par le serment d'autrefois... Et surtout, ah ! surtout, par le terrible secret refermé sur le désonneur de Marie-Ange, que sa fille, à jamais, ne devait point connaître.

Il en avait trop dit, et pourtant une fièvre le brûlait d'être jusqu'au bout de son calcul plus entraîné par le mouvement impétueux de sa révolte intérieure... il qu'on le provoquait, il se vengeait. Mais quelle vengeance, que celle qui, aux yeux de tous, excepté à ceux d'un mari jaloux, eût montré le profond d'affection renoué au cœur de cet homme-là.

« Ces papiers, qui sont si peu de chose pour moi, et qui, pour vous, représentent la fortune, l'honneur et la vie, c'était ce-

plus implacable... que votre ami Corradin... Tout le mal dont vous souffrez vient de lui... Prenez garde ! Prenez garde ! Julien se faisait humble.

Cet homme-là, le domini de toute la force de l'argent. Mais il se révolta contre cette domination. Le soupçon avait fait en lui son œuvre malfaisante et déjà les ravages en étaient redoutables.

« Monsieur, dit-il, vous venez de m'obliger, en effet, à me courber devant votre charité... et cela d'une façon bien singulière... en déclinant à jamais ces créances... Mais il est désormais impossible qu'une explication complète, décisive, n'ait pas lieu entre nous... Il faut... vous amonées... des raisons impérieuses... Ces raisons, j'ai le droit d'exiger de vous que vous me les donniez... Autrement, je suis autorisé de ma part les suppositions les plus graves, qui pourraient atteindre ou l'honneur même de Régine... ou l'honneur de sa mère... »

Marjory tressaillit.

Où, la situation était telle que Julien la dépeignait.

« L'acte auquel je viens d'assister est un peu de l'intérêt immense que vous portez à Régine, et à moi par contre-coup, et cette affection m'apparaît dans votre lettre d'un caractère tel qu'elle ne peut s'ex pliquer que de deux façons... »

« Si Régine est votre fille... »

« Les yeux de Marjory se fermèrent vivement et il devint très pâle... »

« Ou Régine est votre maîtresse... »

« Sur le visage du malade, une navrante expression de douleur... »

« Et il protesta dans un cri étouffé d'indignation : »

(A suivre).